Admission par voie universitaire

15 grandes écoles d'ingénieurs

de haut niveau scientifique



GEI-UNIV

REGLEMENT 2027

www.geiuniv.com


ÉCOLE NATIONALE DES
PONTS
ET CHAUSSÉES
IP PARIS


isae
Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace
SUPAERO


ENSTA
IP PARIS


TELECOM
Paris
IP PARIS


MINES PARIS
UNIVERSITÉ
PARIS
SCIENCES
& LETTRES


MINES
Saint-Étienne
Une école de l'IMT


MINESnancy
ARTEM


IMT Atlantique
Bretagne-Pays de la Loire
École Mines-Télécom


ENSAE
IP PARIS


Chimie
ParisTech
UNIVERSITÉ
PARIS
SCIENCES
& LETTRES


ÉCOLE
POLYTECHNIQUE
IP PARIS


Arts Sciences et Technologies
et Métiers


ESPCI PARIS PSL


INSTITUT
d'OPTIQUE
GRADUATE SCHOOL
ParisTech


estp
CONSTRUCTEURS D'UN NOUVEAU MONDE

Table des matières

I- DEROULEMENT DES EPREUVES ECRITES 4

1- CONVOCATION EPREUVES ECRITES 4
2- ÉPREUVES ECRITES 4
Calendrier des épreuves 4
Épreuves de français et d'anglais 4
Épreuves scientifiques 5
Barème QCM 6
Recevabilité à l'oral 6

II- RÉGLEMENT DES ÉPREUVES ÉCRITES 6

1- CONSIGNES GENERALES 6
2- CONSIGNES DES EPREUVES 7

III- EPREUVES ORALES 8

Choix des créneaux d'oraux 8
Modalités des épreuves orales 8

IV- ADMISSION 11

La connaissance de ce règlement du processus d'admission GEI-UNIV est indispensable. Chaque candidat s'engage lors de son inscription à l'admission GEI-UNIV à se conformer aux instructions et aux décisions des jurys et des écoles qui sont souverains.
Le recrutement sur titre universitaire sur dossier et sans classement n'admet de pas réclamation.

I- DEROULEMENT DES EPREUVES ECRITES

1- CONVOCATION EPREUVES ECRITES

Chaque candidat doit télécharger sa convocation aux épreuves écrites sur le site www.geiuniv.com, rubrique "les écrits > convocations épreuves écrites". GEI-UNIV enverra directement, via la messagerie SCEI, les convocations des candidats bénéficiant d'un aménagement d'épreuves.

La convocation comporte l'adresse et les informations utiles concernant du centre d'écrit.

Les candidats doivent impérativement se munir de leur convocation imprimée ainsi qu'une pièce d'identité pour les épreuves écrites.

2- ÉPREUVES ECRITES

Les épreuves écrites sont obligatoires. Elles ne donnent pas lieu à un classement des candidats et aucun coefficient n'est appliqué.

Elles se composent de 4 épreuves de nature scientifique et linguistique.

Les candidats uniquement inscrits à l'École polytechnique et/ou à l'ENSTA Paris dans le cadre du recrutement L3 ne sont pas concernés par les épreuves écrites. Les dossiers de ces candidats sont examinés par le jury de l'École polytechnique qui décide de leur admissibilité.

Toute tricherie ou fraude entraine l'exclusion du candidat de la procédure GEI-UNIV.

CALENDRIER DES EPREUVES

Les épreuves écrites se dérouleront le **mercredi 24 mars 2027.**

ÉPREUVES	HORAIRES	DURÉE
Épreuve de français	8h30 -10h00	1h30
Épreuve scientifique 1	10h30 – 12h30	2h00
Épreuve d'anglais	14h00 – 15h30	1h30
Épreuve scientifique 2	16h00 – 18h00	2h00

Les horaires sont indiqués suivant l'heure française métropolitaine et sont respectés par tous les centres, y compris l'outre-mer.

Les horaires aménagés sont précisés aux candidats concernés.

ÉPREUVES DE FRANÇAIS ET D'ANGLAIS

L'épreuve de français est un commentaire de texte, l'épreuve d'anglais comprend un thème (traduction du français vers l'anglais) et une question d'expression. Chacune des deux épreuves dure 1h30.

- **l'épreuve de français**,

Cette épreuve a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à exposer, de façon claire et dans une langue correcte, une réflexion structurée et un avis personnel sur un sujet d'actualité.

- **l'épreuve d'anglais**,

Cette épreuve a pour but de tester les aptitudes du candidat à comprendre, structurer sa pensée, s'exprimer en anglais et maitriser la base des constructions grammaticales.

ÉPREUVES SCIENTIFIQUES

Les épreuves scientifiques sont au format « Questions à Choix Multiples » (QCM).

- **l'épreuve scientifique 1 (QCM 1),**

D'une durée de 2h00, elle se compose des mathématiques et de la physique.

Les candidats composent obligatoirement les 2 matières du QCM 1, sauf à n'avoir sélectionné que l'ENSAE Paris à l'inscription (auquel cas, ils composeront uniquement en mathématiques pendant une heure).

- **l'épreuve scientifique (QCM 2),**

D'une durée de 2h00, elle se compose de 7 matières de spécialités : Électricité, électronique et automatique (EEA), Informatique, Sciences du vivant, Mécanique, Génie civil, Chimie, Probabilités/Statistiques.

Les candidats sont tenus de répondre aux QCM en fonction de leurs compétences et des écoles visées, et ce même si leurs formations universitaires ne couvrent pas la totalité des domaines d'enseignements requis par les écoles. Chacune des écoles a connaissance du processus et prend en compte le cursus universitaire suivi par le candidat. Parmi le choix des matières, il est recommandé aux candidats de composer en priorité celles qui correspondent à leur parcours universitaire et de choisir en amont de l'épreuve, les épreuves qu'ils vont aborder.

QCM 2 – choisir ses spécialités

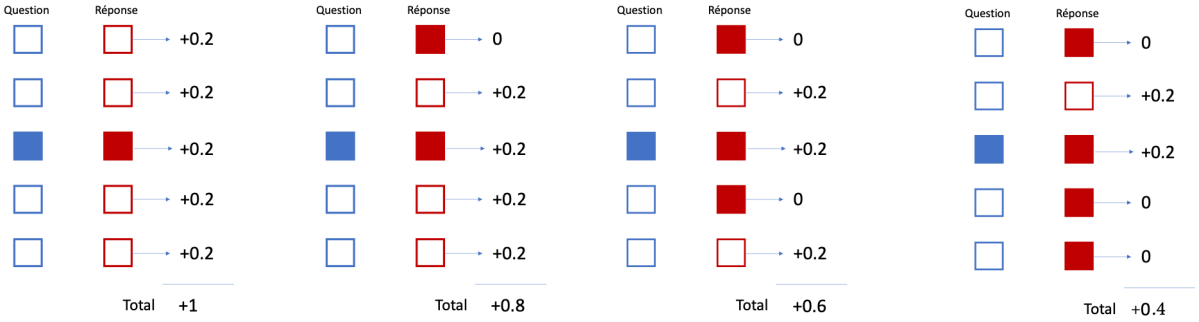
	QCM 1		**QCM 2 (les spécialités)**						
MATIÈRES / **ÉCOLES**	Mathématiques	Physique	EEA	Informatique	Sciences du vivant	Mécanique	Génie Civil	Chimie	Probabilités / Statistiques
École nationale des ponts et chaussées	X	X		X		X	X		X
ISAE-SUPAERO	X	X	X	X		X			
Télécom Paris	X	X	X	X					X
ENSTA (recrutement M1)	X	X		X					
MINES Paris	X	X	X	X	X	X	X	X	X
MINES Saint Etienne L3	X	X	X	X	X	X			X
MINES Saint Etienne M1	X	X	X	X	X	X	X	X	X
MINES Nancy L3	X	X		X		X			X
MINES Nancy M1	X	X		X		X	X		X
IMT Atlantique	X	X	X	X					X
ENSAE Paris	X								X
Chimie ParisTech	X	X						X	
Arts & Métiers	X	X	X	X		X			X
ESPCI Paris	X	X						X	
SupOptique	X	X	X						
ESTP	X	X	X	X		X	X		

Les candidats doivent obligatoirement composer uniquement 3 des 7 spécialités proposées, quel que soit le nombre d'écoles sélectionnées dans le dossier de candidature, sauf à n'avoir sélectionné à l'inscription que des écoles ne demandant qu'une spécialité (exemple Chimie ParisTech, ESPCI, SupOptique).
Parmi les 3 choix, lorsqu'une école n'impose qu'une seule matière, elle est impérativement à composer.

Seuls 3 QCM sont corrigés et considérés par les écoles. Si un candidat a composé plus de 3 spécialités, son QCM ne sera pas corrigé.

Il n'existe pas d'annale pour le processus d'admission GEI-UNIV car ce n'est pas une préparation à un concours mais une sélection faite sur dossier.

BAREME QCM



Une réponse juste permet d'avoir 0,2 points. La réponse est considérée comme « bonne (+0,2) » si la réponse est fausse pour une affirmation fausse ou la réponse est correcte pour une affirmation correcte.

Aucune réclamation n'est recevable. Le jury est souverain et aucune note n'est communiquée.

RECEVABILITE A L'ORAL

Les résultats de l'écrit ne sont pas classants. Les écoles sélectionnent les candidats recevables à l'oral sur la base du dossier académique et des résultats aux épreuves écrites (sauf en cas de dérogation aux écrits). Les résultats sont évalués indépendamment par chacune des écoles cochées par le candidat à l'inscription.

Les candidats auront accès aux décisions de recevabilité le **lundi 26 avril 2027.**
Pour être informés des écoles qui les retiennent à l'oral, les candidats devront se rendre sur le site www.geiuniv.com, rubrique « recevabilité aux oraux ».

II- RÉGLEMENT DES ÉPREUVES ÉCRITES

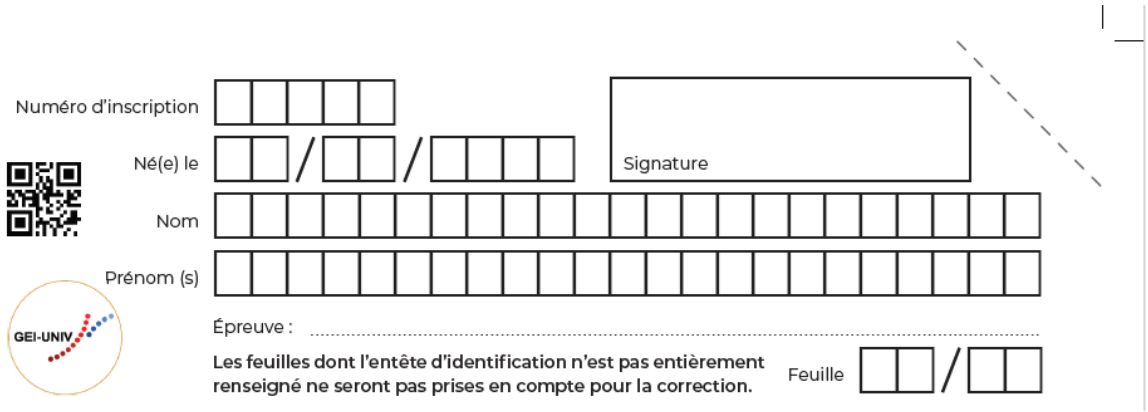
1- CONSIGNES GENERALES

- Les candidats doivent se présenter 15 min avant le début de chaque épreuve, munis de leur convocation papier et d'une pièce d'identité.
- Tout candidat qui se présente avec plus de 10 min de retard et après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, ne sera pas autorisé à composer. Il sera considéré absent. Aucune session de rattrapage n'est programmée.
- Tout candidat qui se présente avec moins de 10 min de retard pourra composer mais ne bénéficiera pas de temps supplémentaire.

- Le candidat se place à la table indiquant son nom et numéro d'inscription.
- Aucune sortie n'est autorisée sauf en cas de nécessité impérieuse d'ordre médical ou de force majeure (dans ces cas, le candidat doit être accompagné par un surveillant).
- Il est interdit de fumer (incluant les cigarettes électroniques) durant les épreuves.
- Les téléphones portables, ainsi que tout autre dispositif électronique communicant, doivent être éteints pendant la durée des épreuves et placés dans le sac du candidat.
- Il est interdit de se déplacer durant l'épreuve.
- Il est interdit de porter un couvre-chef (le candidat doit l'enlever pendant les épreuves ou se soumettre à un contrôle avant chaque épreuve permettant de s'assurer de l'absence de tout moyen de fraude).
- Il est interdit aux candidats de communiquer entre eux durant les épreuves, même pour le prêt de fourniture.
- Toute sortie est définitive. Dans ce cas le candidat doit rendre sa copie et signer la feuille d'émargement.

2- CONSIGNES DES EPREUVES

- Les candidats doivent déposer sur les tables d'examen uniquement ce qui leur est nécessaire pour composer.
- Les candidats composent avec un stylo à bille, à encre noire ou bleu foncée. L'utilisation de marqueur est interdite. En cas d'erreur, il est conseillé de ne pas utiliser d'effaceur liquide ou à ruban (blanco, tipex). Il est préférable de raturer proprement.
- Les stylos à friction sont interdits.
- Quelle que soit la nature de l'épreuve, l'usage de la calculatrice, du dictionnaire et de tout autre document ou dispositif électronique est interdit.
- L'usage de tout document autre que ceux fournis est formellement interdit.
- Toute fraude ou tentative de fraude dûment constatée sera consignée et présentée au jury qui décidera des sanctions éventuelles.
- Toute violation de l'anonymat des copies par indication du nom, par la présence de messages personnels ou autres signes distinctifs est considéré comme une tentative de fraude.
- Les candidats doivent impérativement renseigner correctement les entêtes de chacune de leurs copies.
- À l'issue de chaque composition écrite, tout candidat est tenu de remettre une copie (avec entête renseigné et signé), même une copie blanche.
- Les candidats doivent remettre leurs copies à la première injonction du personnel de surveillance.
- Les feuilles de brouillon restent sur la table. Elles sont récupérées en fin d'épreuve par les surveillants et détruites. En aucun cas, elles ne sont corrigées.
- Les copies dont l'entête n'aura pas été correctement renseignée ne sont pas corrigées.
- La numérotation des feuilles est obligatoire. Elle est à la diligence des candidats.



III- EPREUVES ORALES

Les oraux sont organisés individuellement par chaque école. Les inscriptions à l'oral sont gérées pour certaines d'entre elles à l'aide d'une plateforme de gestion calendaire, pour d'autres, par contact direct avec les candidats.

CHOIX DES CRENEAUX D'ORAUX

Sur la page d'affichage des décisions de recevabilité à l'oral, les candidats auront accès à la liste de toutes les écoles qu'ils auront sélectionnées à l'inscription et pour chacune d'entre elles à la décision de recevabilité.

Les candidats devront réserver des créneaux de passage pour chacune des écoles auxquelles ils seront convoqués aux oraux en utilisant la plateforme de gestion calendaire.

Dans le cas où une école n'utiliserait pas cette plateforme, elle contactera directement le candidat pour lui proposer un créneau de passage. Le candidat devra alors veiller à éviter le chevauchement des dates d'oral et à prévoir le temps de déplacement entre les lieux d'épreuves, si elles se déroulent en présentiel.

Les candidats ont 3 jours pour sélectionner leurs créneaux : les mercredi 28 avril, jeudi 29 avril et vendredi 30 avril 2027.

Un candidat qui ne verrait plus de disponibilités sur le site pourra contacter directement l'école pour fixer un rendez-vous hors plage de programmation.

Les candidats admissibles à l'École polytechnique et à l'ENSTA Paris (L3) sont convoqués aux épreuves orales qui se dérouleront du 10 au 23 mai 2027. Aucune prise de rendez-vous n'est possible. Ils téléchargent leur convocation depuis le site internet de l'École polytechnique.
Les candidats sont mobilisés sur un minimum de 8 demi-journées pour passer les oraux de l'École polytechnique et de l'ENSTA Paris L3.

Les candidats admissibles aux autres écoles seront convoqués aux épreuves orales qui se dérouleront du 3 au 30 mai 2027 en fonction des créneaux qu'ils auront réservés.

Un document spécifique au fonctionnement de la prise de rdv des créneaux sera mis en ligne sur le site www.geiuniv.com, avant les dates de sélection des oraux.

Les candidats doivent impérativement en prendre connaissance.

MODALITES DES EPREUVES ORALES

Le tableau ci-dessous détaille, à titre indicatif, le type d'épreuves orales pour chacune des écoles.

Les candidats devront se présenter aux épreuves orales munis de leur convocation au format papier et de leur pièce d'identité.

Les écoles organisent les épreuves orales en présentiel (sur le lieu de passage indiqué dans le tableau) ou à distance (par visioconférence).

Les candidats sont informés du choix des écoles sur le présentiel ou le distanciel lors de la sélection des créneaux.

Types d'épreuves orales

ÉCOLE	TYPE D'ÉPREUVES		LIEUX ORAUX en cas de présentiel
École nationale des ponts et chaussées	- Oral de mathématiques (préparation : 15 min ; soutenance : 30 min), - Oral de physique (préparation : 15 min ; soutenance : 30 min).		Champs-sur-Marne (Présentiel)
ISAE-SUPAÉRO	- Entretien de motivation (30 min).		Toulouse
ENSTA Paris	M1 : - Oral scientifique (1h) - Oral de motivation (30 min) - Oral d'anglais (30 min) sauf pour les niveaux B2[1] - Oral de français (préparation : 1h ; soutenance : 30 min)	L3 apprentissage : - Oral de majeure (45 min) en maths, info, mécanique ou physique - Oral de mineure (45 min) en maths[2] - Oral de motivation (30 min) - Oral d'anglais (30 min) sauf pour les niveaux B2[3] - Oral de français (préparation : 1h ; soutenance : 30 min)	Palaiseau
Télécom Paris	- Entretien de motivation (projet professionnel) (30 min) - Entretien technique (réalisation/résultat technique du parcours L3 ou M1) (présentation : 10 min ; questions : 20 min)		Palaiseau (Présentiel)
MINES Paris	- Entretien de motivation (10 à 15 min) - Oral de mathématiques (45 min), - Oral de physique (45 min).		Paris (Présentiel)
MINES Saint-Etienne	L3 : - Entretien de motivation (projet pro et projet de formation, 30 min) - Oral de mathématiques (30 min) - Oral de physique (30 min)	M1 : - Entretien de motivation (projet pro et projet de formation, 30 min).	Saint-Etienne (Distanciel)
MINES Nancy	- Entretien de motivation (30 min), - Oral de mathématiques (30 min), - Oral de physique (30 min), - Oral d'informatique (30 min).		Nancy (Présentiel ou distanciel)
IMT Atlantique	L3 et M1 : - Entretien avec jury (10 min présentation + 20 min discussion) Objectif : évaluer l'adéquation des capacités, du projet professionnel et de la motivation du/de la candidat.e avec la formation visée.	M1 : - Entretien anglais (15 min). Objectif : évaluer le niveau d'anglais du candidat en l'invitant à donner son opinion sur des thèmes généraux.	Brest ou Nantes (Présentiel)
ENSAE Paris	- Entretien de motivation (20 min), - Oral de mathématiques (préparation : 20 min ; soutenance : 20 min).		Palaiseau (Présentiel)
Chimie ParisTech	- L3 et M1 : entretien de motivation (30 min).		Paris (Présentiel sauf candidats à l'étranger)
École polytechnique/ENSTA Paris (L3)	**- Discipline Majeure** : oral sur le programme des trois années de Licence en Mathématiques, Physique, Informatique, Mécanique ou Chimie (50 min). **- Discipline Mineure** : oral portant sur les programmes de L1 et L2 en Mathématiques, Physique ou Informatique (durée : 50 min). o Pour les candidats inscrits en L3 Mathématiques, ils ont le choix de passer l'oral de la mineure en Physique ou en Informatique.		Palaiseau (Présentiel)

[1] Niveau B2 validé par une certification externe attestée
[2] Oral de mineure (45 min) en maths obligatoirement si la majeure choisie est l'informatique, la mécanique ou la physique.
[3] Niveau B2 validé par une certification externe attestée

	○ Pour les candidats inscrits dans d'autres licences scientifiques, ils doivent obligatoirement passer l'oral de la mineure en Mathématiques. **- Épreuve d'Analyse de Documents Scientifiques (ADS)** : préparation (2h) ; oral en Mathématiques et Physique ou Chimie (durée : 40 min). **- Oral de Culture Générale Scientifique et Motivation** : préparation (30 min) ; soutenance (30 min). **- Oral de Français** : facultatif pour les candidats étrangers (préparation : 45 min ; soutenance : 30 min). **- Oral de Langue Vivante** : allemand, anglais, arabe, espagnol (préparation à partir d'une vidéo de 4 à 6 min : 30 min ; soutenance : 20 min). **- Épreuves Sportives** : natation et athlétisme.		
Arts & Métiers Paris	- L3 et M1 : entretien 1h30 30 min de préparation et de mise en situation : un sujet sous forme de dossier vous sera soumis 1h d'entretien qui s'articulera autour de deux parties : ▪ Exposé du dossier par le candidat puis un entretien technique (mettre en valeur vos connaissances scientifiques et techniques) ▪ Présenter son projet professionnel + discussion avec le jury. - Pour les candidats dispensés d'écrits uniquement, une épreuve scientifique de 30 min sous la forme d'un exercice de Physique ou Mécanique suivant le profil du candidat.		Paris (Présentiel)
ESPCI Paris	Entretien scientifique de 30 min en distanciel devant un jury composé de 3 enseignants-chercheurs (1 en physique, 1 en chimie, 1 de la Direction des études), sur la base de l'exposé par le candidat d'un projet/stage/TIPE scientifique (5 minutes de présentation, en 3 slides préparées à l'avance).		Paris (Distanciel)
SupOptique	L3 : - Entretien de motivation (30 min) avec un membre du jury, en présentiel : présentation du projet professionnel et discussion. - oral de Maths sous forme d'exercices au tableau (programme de L1 e de L2) - oral de Physique sous forme d'exercices au tableau (électronique et optique, programme de L1 et de L2)	M1 : - entretien de motivation (30 min) avec le responsable du recrutement, en présentiel ou en distanciel : présentation du projet professionnel et discussion	Palaiseau (Présentiel)
ESTP	- L3 et M1 : Entretien de motivation (30 min)		Campus ESTP (présentiel ou distanciel)

IV- Admission

Les propositions d'admission seront faites le **vendredi 4 juin 2027**. Les écoles peuvent constituer une liste principale d'admission ainsi qu'une liste complémentaire de candidats qui pourront être déclarés admis sous réserve de désistements sur la liste principale.

Les candidats devront contacter au plus tôt les écoles pour se prononcer sur la proposition qui leur est faite, les listes définitives d'admission seront établies au plus tard le **vendredi 18 juin 2027.**

NB : La procédure d'admission pourra évoluer au cours de l'année 2027 et les candidats seront mis au courant le cas échéant.

L'intégration est soumise à la validation des semestres et à l'obtention du diplôme universitaire.
Le candidat devra également effectuer l'ensemble des démarches administratives auprès de l'école pour s'y inscrire.


GEI-UNIV